

Formation Pratique 2026

~ RUCHER DE MOUSSY ~

1. NOM - Prénom (1) (2)

2. Adresse

- Numéro/Voie (1) (2)

..... ~ Code Postal (2)

- Commune (1) (2)

3. Téléphone

4. Portable

5. Email @

➤ Le coût de la formation pratique est de quatre-vingts euros (80€)*. Cette somme n'est restituable ni en partie, ni en totalité et ce quel que soit le nombre de présences aux cours.

*Ne sont pas inclus dans ce montant : le matériel personnel, la tenue de protection (absolument obligatoire) ainsi que le transport jusqu'au site de formation pratique.

➤ Les cours pratiques :

- Débutent le jour d'APITROC fin mars / début avril.
- Ont lieu le samedi, à partir de 14 heures. En cas de doute sur la situation météorologique, un message électronique vous sera envoyé entre 12 et 13 heures.
- Nécessitent, pour chacun d'entre eux et au minimum une semaine à l'avance, une inscription sur un calendrier électronique genre 'Doodle'.

➤ Les cours théoriques à présences obligatoires :

- Trois cours théoriques magistraux sur l'apiculture ont lieu en janvier, février et mars lors des réunions de fin de mois.
- Dans la deuxième quinzaine de mars, un cours supplémentaire en deux volets porte sur « L'Abeille et le Droit » et sur « Venin d'abeille et toxicité - Connaissance du risque encouru ». A cette occasion, votre signature sur feuille de présence sera requise.

Fait à (2)

Le (2) Signature (2)

(1) merci d'écrire en MAJUSCULE

(2) mention obligatoire

Ne rien inscrire dans ce cadre		Numéro adhérent(e) :	
Règlement			N° élève
Espèces		Chèque	